



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Réunion parlementaire à l'occasion du 10^e Forum mondial de l'eau



19-21 mai 2024, Bali (Indonésie)

Mobiliser l'action parlementaire sur l'eau pour une prospérité partagée

COMMUNIQUÉ DE NUSA DUA

Les parlementaires de 43 pays réunis lors de la réunion parlementaire qui s'est tenue à l'occasion du dixième Forum mondial de l'eau à Bali (Indonésie) ont réaffirmé l'importance de mobiliser l'action dans le domaine de l'eau pour la sécurité et la prospérité mondiales.

La réunion parlementaire, organisée conjointement par la Chambre des représentants indonésienne et l'Union interparlementaire (UIP), a constitué un élément essentiel du processus politique du Forum. Le monde étant confronté à une crise de l'eau imminente, les débats, répartis en quatre séances plénières, ont porté sur les principaux points suivants : 1) Accès à l'eau et à l'assainissement : un point de rupture pour le développement durable ; 2) Pratiques innovantes pour un accès équitable et inclusif à l'eau ; 3) L'eau au cœur de la lutte contre les changements climatiques ; et 4) Diplomatie de l'eau, coopération et science pour la paix. Les séances ont permis aux participants de bénéficier de l'expertise de représentants notoires d'organisations internationales, d'organisations de la société civile et de parlementaires de différents pays.

Les points clés et les recommandations examinés lors de l'événement sont résumés ci-dessous.

Accès à l'eau et à l'assainissement : un point de rupture pour le développement durable

L'eau concerne chaque être humain et chaque écosystème, et l'eau et l'assainissement sont des droits humains fondamentaux. Toutefois, plus de 40 % de la population mondiale souffre du manque d'eau et 4,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'assainissement. Les femmes et les filles sont particulièrement touchées, de même que les groupes vulnérables et marginalisés qui se heurtent à des obstacles et à des discriminations en matière d'accès à l'eau. Les objectifs de développement durable (ODD) ne seront pas atteints si des progrès ne sont pas accomplis en ce qui concerne l'ODD 6 relatif à l'eau potable et à l'assainissement, dont la réalisation n'est pas en bonne voie. L'eau et l'assainissement contribuent non seulement à la santé et au bien-être, mais aussi à la réduction de la pauvreté, aux moyens de subsistance durables, à l'amélioration de l'éducation – en particulier pour les filles et les femmes – à la paix, aux droits de l'homme, ainsi qu'aux ressources naturelles et aux écosystèmes. La réalisation de l'ODD 6 peut constituer une base solide pour le développement durable et la réalisation de l'ensemble des ODD. Les principaux défis à relever pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 comprennent les inégalités et les écarts sous-jacents dans les pays et entre eux, le financement et les faibles niveaux d'investissement, la fragmentation de la gestion de l'eau entre de multiples secteurs et la volonté politique.

Les parlementaires ont discuté de stratégies concrètes permettant aux parlements de promouvoir une approche globale de l'eau et de l'assainissement dans le contexte des ODD. À cette fin, les principales mesures suivantes ont été identifiées :

- veiller à ce que l'eau soit un point permanent à l'ordre du jour des parlements et à ce qu'elle soit incluse dans les commissions parlementaires existantes ou dans d'autres structures ;
- utiliser le cadre des ODD pour promouvoir des politiques globales et à long terme sur l'accès à l'eau pour tous en faisant de l'eau un facteur de renforcement de la résilience ;
- protéger les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement et promouvoir une approche de la gestion de l'eau fondée sur les droits humains ;
- inclure l'eau et l'assainissement dans les lois et politiques visant à lutter contre les inégalités sociales et entre les sexes ;

- promouvoir le dialogue et la coopération parlementaires aux niveaux régional et international ;
- créer un comité ad hoc chargé d'évaluer et de mettre en œuvre les principales mesures définies, les approches recommandées et les stratégies adoptées lors des réunions parlementaires organisées à l'occasion des forums mondiaux de l'eau.

Pratiques innovantes pour un accès équitable et inclusif à l'eau

La séance a favorisé le dialogue entre les parlementaires et les acteurs du secteur de l'eau afin de mieux comprendre les besoins et les perspectives des collectivités locales et des populations confrontées à des disparités en matière d'accès à l'eau. Les participants ont examiné comment l'innovation et les nouvelles technologies pouvaient contribuer à améliorer l'accès à l'eau et la qualité de l'eau, sachant que la technologie n'est pas neutre et en soulignant l'importance d'investir dans des solutions adaptées aux contextes locaux. Les systèmes de données sur l'accès à l'eau, notamment les données ventilées, ainsi que le partage des données doivent être renforcés. Les participants ont en outre reconnu que l'accès à l'eau ne suffisait pas, que l'eau devait être salubre et potable.

Les principales mesures suivantes ont été identifiées :

- utiliser les mécanismes de contrôle parlementaire et de participation publique pour identifier les obstacles existants à l'accès à l'eau et à l'assainissement et veiller à ce que les nouvelles technologies et les innovations dans le secteur de l'eau profitent aux personnes les plus vulnérables et marginalisées ;
- afin de permettre un meilleur accès à une eau salubre et potable et son utilisation durable, veiller à ce que la mise en œuvre de pratiques innovantes en matière de politiques et de technologies s'accompagne d'un renforcement des connaissances sur l'eau au sein des populations ;
- passer en revue les lois existantes et nouvelles concernant l'accès à l'eau afin de s'assurer qu'elles ne créent pas d'obstacles ou de discrimination à l'encontre d'un groupe ou d'une population, et afin de garantir la justice et la sécurité dans le domaine de l'eau ;
- prendre des mesures pour assurer une plus grande participation aux processus de prise de décision afin de s'assurer que les solutions pour l'eau – notamment les solutions axées sur les technologies – sont adaptées aux besoins locaux et prennent en compte les savoirs traditionnels.

L'eau au cœur de la lutte contre les changements climatiques

Les participants ont examiné les liens entre l'eau et les changements climatiques, dans la mesure où ces derniers exacerbent les pénuries d'eau et affectent l'accès à l'eau et la sécurité hydrique. La séance a mis en lumière l'action menée par les parlementaires pour promouvoir une utilisation rationnelle de l'eau, réduire la pollution hydrique et préserver les écosystèmes aquatiques. Le fait que plus de deux milliards de personnes vivent déjà dans des pays où l'approvisionnement en eau est insuffisant, ce qui affecte également la production alimentaire et énergétique, a été jugé préoccupant. Toutefois, l'importance du secteur de l'eau dans la lutte contre les changements climatiques a également été abordée. La gestion durable de l'eau est perçue comme une occasion unique de renforcer la résilience des sociétés et des écosystèmes et de soutenir l'adaptation aux changements climatiques conformément aux objectifs climatiques convenus au niveau international.

Les principales mesures suivantes ont été identifiées :

- mettre en œuvre l'Accord de Paris et les autres engagements climatiques, en veillant à ce que l'eau figure désormais dans les stratégies et législations nationales sur le climat ;
- promouvoir des mesures d'adaptation, telles que des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement plus résilients, capables de résister aux effets croissants des changements climatiques ;
- collaborer avec la société civile et les instituts de recherche pour mieux comprendre comment les problèmes d'eau liés au climat affectent la production alimentaire et énergétique, et appuyer les dispositions législatives qui prennent en compte les effets de la pénurie d'eau dans tous les secteurs ;
- soutenir les investissements et explorer des financements innovants pour une gestion durable des ressources en eau, en particulier dans le secteur agricole, qui renforce la résilience des communautés et des sociétés les plus exposées aux changements climatiques.

Diplomatie de l'eau, coopération et science pour la paix

Reconnaissant que les défis liés à l'eau dépassent les frontières nationales et nécessitent une action collective et une coopération aux niveaux régional et mondial, la séance a mis en évidence la responsabilité et le rôle central des parlementaires dans la gouvernance de l'eau et la promotion de la coopération internationale pour rendre la part de l'eau plus grande. Elle a mis en lumière l'impérieuse nécessité d'une diplomatie renforcée dans la gestion des

ressources en eau, ce qui requiert un dialogue ouvert, une coopération et un partage des connaissances scientifiques et des bonnes pratiques pour faire face aux pénuries d'eau et appréhender les enjeux de l'accès à l'eau et de la qualité de l'eau.

S'appuyant sur le [rapport](#) des premières sessions des Écoles de la science pour la paix de l'UIP sur l'eau, qui se sont tenues en décembre 2022, et sur les résultats de la réunion parlementaire de l'UIP sur la science pour la paix intitulée *Sécurité hydrique et insécurité : reconstruire la coexistence pacifique grâce à la science*, qui s'est tenue en septembre 2023, la séance a fait ressortir que la diplomatie parlementaire de l'eau, sous l'égide de la science, peut transformer les éléments de conflit en facteurs de coexistence.

Les recommandations ci-après ont été formulées au cours des débats :

- tirer parti de la prise de décision fondée sur des données probantes afin de renforcer les politiques et la législation sur l'eau et l'assainissement en coopérant avec les chercheurs et experts concernés, et en privilégiant le dialogue formel et informel entre le législateur et les communautés scientifiques interdisciplinaires ;
- favoriser la création de données complètes et transparentes sur l'eau et les changements climatiques, et y faciliter l'accès ;
- faire en sorte que les communautés locales assurent le succès et la durabilité des initiatives de gestion de l'eau et de l'assainissement ;
- promouvoir le renforcement de la coopération internationale concernant les cours d'eau transfrontières ;
- créer une communauté mondiale d'experts parlementaires sur l'eau afin de faciliter l'échange de connaissances et la collaboration entre les législateurs pour traiter efficacement les questions liées à l'eau.

La réunion parlementaire a réitéré l'appel lancé à la communauté parlementaire pour établir des priorités d'actions sur l'eau afin de mettre en œuvre les engagements énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de concrétiser la vision d'un monde juste et prospère pour les générations actuelles et futures. L'UIP continuera à fournir une plateforme d'échange d'expériences et de pratiques parlementaires sur la question de l'eau. Les conclusions de la réunion seront portées à l'attention du Conseil directeur de l'UIP lors de la 149^e Assemblée de l'UIP.